

CARNETS DE LA SABRETACHE
TRIBUNE DES MEMBRES ET AMIS DE LA SABRETACHE
(Sources Monsieur Christian FRIEDRICH)

UN OFFICIER DES MAMELUCKS DE LA GARDE

Notre érudit collègue, M. Pierre R. Courtois, nous a obligeamment communiqué un intéressant dossier qu'il possède sur l'officier dont il est parlé dans la présente étude. Il s'agit du chef d'escadron Abdalla, nommé en outre soit Dasburne, d'Asburne, d'Asbonne ou encore d'Osbonne.

De ses états de service, nous extrayons ce qui suit

- Né le 26 octobre 1776 à Bethléem, Syrie, Abdalla fut tout d'abord attaché comme guide-interprète à l'état-major de l'armée d'Orient, le 15 thermidor an 6,
- Passé dans les Janissaires syriens le 4 germinal an 8,
- Sous-lieutenant aux Mamelucks de la Garde des Consuls le 25 germinal an 10,
- Lieutenant en premier, le 27 frimaire an 14,
- Chef d'escadron, capitaine instructeur au même corps le 27 février 1811,
- Passé avec son grade au Corps Royal des Cheval-légers Lanciers de France, le 5 août 1814,
- Admis à la retraite en octobre 1828,
- Relevé de sa retraite et attaché comme officier d'ordonnance du général Boyer, le 19 octobre 1831,
- Commandant de la place d'Arzew le 9 septembre 1833, Commandant d'un corps d'indigènes le 19 janvier 1834, Nommé consul français à Mascara le 23 mars 1834,
- Rappelé par ordre du général Frézel le 24 juin 1835, Retenu prisonnier toute la journée du 26 juin 1835, Échangé le 26 juin au soir,
- Commandant de la place d'Arzew jusqu'au 27 août 1835,
- Admis à la retraite par ordonnance royale du 24 septembre 1836, Résidait encore à Melun en 1846.

Le chef d'escadron Abdalla d'Asbonne (c'est ainsi qu'il est nommé dans les « Fastes de la Légion d'honneur ») a effectué les campagnes suivantes :

Armée d'Égypte (an 6 et an 7), Armée des Côtes (ans 8, 9, 12 et 13), Austerlitz (an 14), Prusse et Pologne (an 14, 1806 et 1807), Espagne (de 1808 à 1811), Russie et Saxe (1812 et 1813), France (1814), Algérie (de 1831 à 1835).

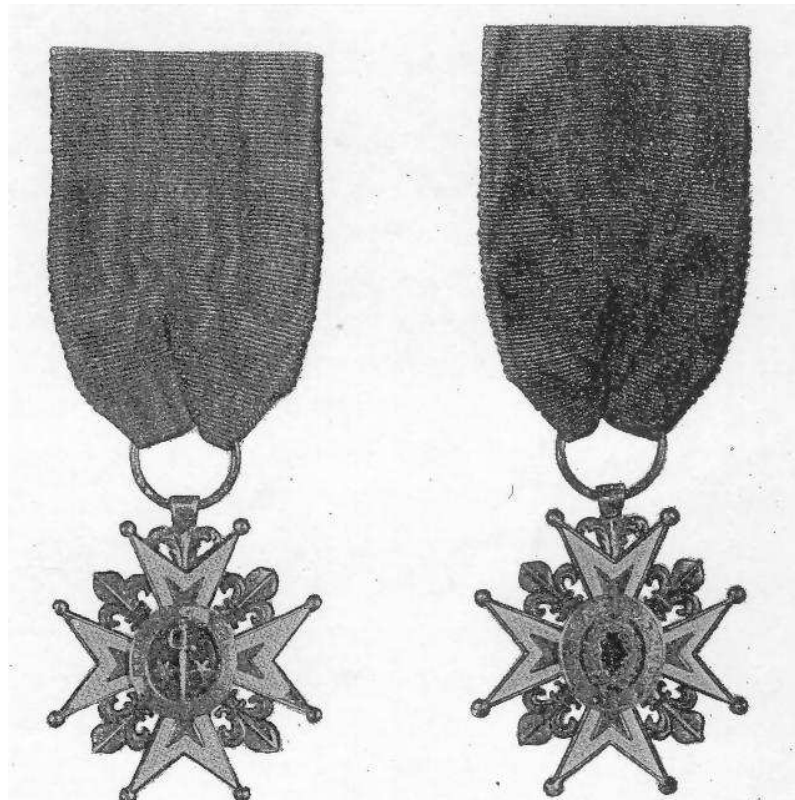
Blessé d'un coup de feu lui ayant traversé le bas-ventre à Héliopolis, où il eut un cheval tué sous lui. Il eut un cheval tué sous lui à Eylau et eut le bras cassé dans sa chute. Il

CARNETS DE LA SABRETACHE
TRIBUNE DES MEMBRES ET AMIS DE LA SABRETACHE
(Sources Monsieur Christian FRIEDRICH)

fut blessé de sept coups de sabre et eut un cheval tué sous lui à Golymin le 25 décembre 1806. Il eut un autre cheval tué sous lui à Dresde le 23 août 1813 et contusionné par le boulet qui tua son cheval. Le 28 septembre 1813, à Altembourg, il fut blessé d'un coup de lance à la poitrine en sauvant la vie au colonel Kirmann. Blessé d'un coup de lance à Weimar le 28 octobre 1813. A Hanau reçut un coup de feu et eut un cheval tué sous lui. En eut un autre à Brienne le 25 mars 1814. Fut blessé à l'épaule le 28 juin 1835 à Macta.

Par ailleurs, Abdalla d'Asbonne fut choisi comme interprète, pour les interrogatoires de l'émir Abd-el-Kader.

Chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial an 12, chevalier de l'ordre de la Réunion le 27 février 1814, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 27 février 1815, officier de la Légion d'honneur le 9 août 1832.



CARNETS DE LA SABRETACHE
TRIBUNE DES MEMBRES ET AMIS DE LA SABRETACHE
(Sources Monsieur Christian FRIEDRICH)

L'état des services d'Abdalla d'Asbonne, établi au titre du Corps royal des Chevaliers Lancers de France, mentionne notamment la promotion de l'officier dans l'ordre de Saint-Louis. Ce même ordre est également indiqué dans les « Fastes de la Légion d'honneur ».

Comme il n'apparaît pas qu'Abdalla ait perdu sa qualité de mahométan quant à la religion, ne serait-ce pas l'ordre du Mérite militaire qui lui aurait été conféré plutôt que celui de Saint-Louis. Au reste le brevet de Saint-Louis à son nom n'a pas été communiqué. La mention de cet ordre, sur ces deux pièces, semblerait donc être le résultat d'une erreur.

D'autre part, et sans qu'il nous soit possible d'affirmer l'authenticité du renseignement fourni, nous avons, eu connaissance d'une croix qui aurait appartenu à Abdalla.

Cette croix qui est en vermeil offre les caractéristiques ordinaires de la croix du Mérite militaire : toutefois à l'avant, l'épée en pal est présentée la pointe en bas et est encadrée de deux étoiles.

Il a paru intéressant d'en donner la reproduction.

Dans le dossier communiqué, existe une lettre adressée à « M. le Colonel Abdalla », le 14 juin 1846 par le député secrétaire de la Chambre, T. Lacrosse.

En voici le texte

L'honorable général Bertrand a laissé à M. de Las Cases la mission de publier une relation de la campagne d'Égypte écrite en partie sous la dictée de l'Empereur. M. de Las Cases me fait une question que je ne saurais résoudre c'est seulement en 1813 que j'ai eu l'honneur d'entrer aux Chasseurs à cheval de la Garde.

Mais vous avez appartenu longtemps à ce Corps d'élite et je crois que, vous étiez présent au siège de Saint-Jean-d'Acre. S'il en est ainsi, si votre mémoire vous rappelle, le nom du Guide qui a couvert de son corps le général en chef, veuillez me fixer à cet égard. Je prends la liberté de vous envoyer la note de M. de Las Cases et de recourir à vos souvenirs pour faire conserver dans l'histoire le nom du brave soldat qui a donné cette preuve de dévouement.

Recevez, je vous prie, Monsieur, etc...

A cette lettre est jointe, en effet, la note dont il est parlé, et qui est écrite de la main de Las Cases

Au siège de Saint-Jean d'Acre, le général en chef étant à la tranchée une bombe tomba

CARNETS DE LA SABRETACHE
TRIBUNE DES MEMBRES ET AMIS DE LA SABRETACHE
(Sources Monsieur Christian FRIEDRICH)

auprès de lui. Deux sous-officiers ou soldats des Guides se jettèrent (sic) sur le général en chef et le couvrirent de leurs corps jusqu'à ce que la bombe fût éclatée. L'un d'eux était Daumesnil devenu depuis général. On demande le nom de l'autre.

Dans le Mémorial, Las Cases relate le fait héroïque à peu près dans les mêmes termes, en précisant cependant qu'il s'agissait de deux grenadiers. Il conclut : « Un de ces braves grenadiers a été depuis le général. Daumesnil, l'autre était Souchon qui, trois fois, reçut des armes d'honneur... »

Nous n'avons trouvé qu'un Souchon Joseph, hussard au 7^e régiment bis " qui, par sa rare intrépidité pendant les campagnes d'Égypte, reçut un mousqueton d'honneur le 28 fructidor an X ».

Il existe un portrait d'Abdalla par Ch. Brun.

Rapproché d'une miniature du temps appartenant à M. Courtois et communiquée par ce dernier, le dessin n'offre pas de grandes dissemblances au regard de la miniature.

Cependant sur la miniature, l'officier porte les moustaches sans l'adjonction de la mouche. De plus, la calotte entourée par le turban est bleu foncé et non de couleur verte ; les manches de la tunique verte sont ornementées de légères arabesques en broderie d'or, aux lieu et place des galonnages très larges présentés par le dessin. .

Communication R. BERNARD.

**HAUSSE-COLS DE LA MARINE
ET DE L'INFANTERIE DE MARINE**

D'une façon générale les hausse-cols de toutes époques comportent une pièce en laiton doré sur laquelle est fixé un ornement argenté.

En ce qui concerne les hausse-cols de la marine et de l'infanterie de marine, la question n'a pas encore reçu de solution attendu que l'on rencontre couramment des ornements avec ancre, soit dorés, soit argentés. Aucun règlement de la marine ne semble donner de précision à ce sujet. La question est donc posée de savoir à laquelle des deux armes ou subdivision d'arme appartiennent les hausse-cols de toute époque :

Hausse-cols avec ornement argenté ?

Hausse-cols avec ornement doré ?

Éventuellement à quels textes pourrait-on se référer pour chaque époque (Ancien régime ; I^{er} Empire ; Restauration ; Monarchie de Juillet ; II^e République ; III^e Empire ; III^e République).

CARNETS DE LA SABRETACHE
TRIBUNE DES MEMBRES ET AMIS DE LA SABRETACHE
(Sources Monsieur Christian FRIEDRICH)

Communication Cdt STIOT.

Dans le Monde Illustré 18 février 1860 il y a un
article nécrologique sur le capitaine Abdallah, d'Alger,
à l'âge de 84 ans -
Il y a de plus la reproduction de son portrait
par Barrias.
Il est en civil, longues moustaches, tête rasée ou
cheuve complètement, crâne très allongé comme beaucoup
d'arabes.
R. de Blois